

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 18

Artikel: Résumé des nouvelles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176595>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

loise est, au point de vue de l'histoire des institutions judiciaires, un des beaux monuments de la science du droit. — Possédant l'amitié d'une foule d'hommes éminents en Suisse, en correspondance avec plusieurs savants illustres de l'étrangers, recevant de plusieurs universités des distinctions honorifiques, il trouvait encore le temps d'aider ses jeunes amis dans leurs études et leurs travaux, semant avec fruit les trésors de sa brillante intelligence. C'était un grand et noble caractère, et c'est un honneur pour notre pays d'avoir compté dans ses rangs un tel citoyen.

Le Tour de Mai.

Parmi les coutumes que conservent avec amour les Allemands, le *Tour de Mai* est une des plus charmantes. Dans la première semaine de mai, si le temps est beau, toutes les classes de la population se répandent à leur convenance un jour entier dans les bois et dans la campagne. On va en famille saluer le doux printemps et rendre ses devoirs à la nature parée de toute sa fraîcheur; on cueille ensemble le muguet, en allemand, *fleur de mai*, et on en rapporte des bouquets énormes aux parents ou aux amis que des devoirs ou des infirmités retiennent à la maison. Il arrive souvent qu'à l'occasion de ces pèlerinages, les jeunes gens échangent l'anneau des fiançailles, et vous m'avouerez qu'on ne pourrait choisir un meilleur moment, alors que la nature est en fête, que les oiseaux gazouillent de tous côtés et que, comme dit la chanson, « *tout renait à l'espérance.* »

On comprendra donc facilement pourquoi les blondes jeunes filles de la rêveuse Allemagne chantent si souvent la romance : *Komm lieber Mai* (Viens, cher mois de mai).

H. R.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES.

L'attention se porte de plus en plus sur la Pologne. La défaite de Langiewiez a produit chez tous les amis de la liberté une profonde sensation; mais quelle que soit l'importance de cet événement, il n'en faut cependant pas exagérer les conséquences. Le comité central de Varsovie vient de reprendre le pouvoir en faisant un appel aux armes et les Polonais continuent à résister énergiquement aux forces considérables qu'on leur oppose. L'insurrection est devenue trop générale pour qu'une seule déroute puisse l'anéantir. Les Polonais ont un défaut qui est une grande qualité dans une guerre de partisans, c'est leur difficulté de se soumettre à une direction unique et leur tendance à agir par petits corps aimant à garder leur liberté d'allures. Pour un chef tombé, il y en aura vingt qui n'en combattront qu'avec plus d'ardeur. — Nous sommes heureux de voir que cette belle cause éveille de nombreuses sympathies en Suisse; partout des souscriptions s'ouvrent pour venir en aide à ce peuple opprimé.

Aucun événement décisif dans la guerre d'Amérique. Un corps d'armée de 60,000 hommes, sous les ordres du général Burnside, s'apprête à attaquer Richmond. — Au Mexique, l'armée française s'est mise en marche d'une manière définitive sur Mexico.

D'après des nouvelles particulières du Japon, les affaires prendraient dans ce pays une tournure peu favorable pour le succès de la légation suisse. Les daimos (nobles) ont, à ce qu'il paraît, en abomination toute relation avec les étrangers; ils craignent que les lumières pénètrent par ce moyen dans le peuple et n'amènent la ruine de leur pouvoir. Le gouvernement a prévenu les Européens de Yokuama d'une conspiration dont le but était de les massacer tous.

Les négociations du traité de commerce franco-suisse qui se poursuivaient à Paris ont été poussées avec une telle activité que la rédaction définitive de cet important contrat sera probablement terminée dans peu de jours.

Les dons pour le tir fédéral atteignent le chiffre de 70,000 fr. Dans cette somme figurent 2150 fr. envoyés par les Suisses établis à Naples.

On connaît maintenant le résultat définitif de la votation du 22 courant. Sur 34,768 votants, 22,407 se sont prononcés pour le maintien de la loi sur l'impôt mobilier. La proportion est donc de 100 contre 53. C'est ce qu'on peut appeler une *imposante* majorité.

Le 25 courant a eu lieu à Vevey l'assemblée générale annuelle des membres de la Confrérie des Vignerons. Outre l'élection de quatre conseillers et de quatre rièrc-conseillers, l'assemblée s'est occupée d'une proposition relative à la célébration prochaine de la fête des Vignerons. Une commission de cinq membres a été désignée pour présenter dans trois mois un rapport sur cette question.

La fête est décidée en principe, et avant peu Vevey offrira de nouveau à de nombreux spectateurs les réjouissances publiques si universellement connues sous le nom de Fête des Vignerons.

Pour la rédaction : H. RENOU. L. MONNET.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU CANTON DE VAUD

Assemblée générale extraordinaire lundi, 50 courant, à 8 heures du soir

ORDRE DU JOUR:

Propositions relatives au local.

Rapport du Comité sur différentes questions importantes.

Présentation de nouveaux membres.

Le Comité.